

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLATEAU 8511*

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Administration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi, accepté et payable au pair à Montréal.

Première année — No 230

Le numéro : 5 sous

Montréal, mercredi 12 décembre 1934

Le Radio-Etat et la politique

Les amis de L'ORDRE ne liront pas sans intérêt la correspondance suivante, échangée entre notre administrateur et la direction montréalaise de la Radio-Etat :

Le 24 octobre 1934.
A M. Rooney Pelletier,
directeur des programmes
pour la province de Québec,
Radio-Canada, Montréal.

Cher Monsieur,
Dans le but d'intéresser la classe sérieuse et instruite qui écoute vos émissions radiophoniques, nous avons songé à vous offrir la collaboration des rédacteurs de notre journal, qui seraient disposés à faire des causeries de quelques minutes sur des sujets d'intérêt général. Vous n'ignorez pas que des journalistes comme MM. Olivar Asselin, Georges Langlois, André Bowman, Dollard Dansereau, Lucien Parizeau et Jean-Marie Nadeau sont suffisamment renseignés pour traiter en quelques minutes des sujets d'actualité, de façon plus que convenable. Ils accepteraient de vous soumettre d'avance leurs manuscrits.

L'ORDRE s'intéresse aux questions littéraires, économiques, musicales, théâtrales, bref à tout ce qui peut entrer dans un journal d'opinion. Nous croyons qu'il serait préférable de ne pas traiter des questions de politique canadienne ou du moins de ne le faire que d'une façon tout à fait générale. Quant à la fréquence et à la durée de ces émissions, il va de soi que vous en déciderez. Comme rémunération nous vous demanderions seulement de mentionner au début que le conférencier est rédacteur à L'ORDRE, et à la fin, l'adresse de nos bureaux.

Si nous souhaitons la réalisation de ce projet, ce n'est pas tant par intérêt pécuniaire que pour faire notre modeste part pour l'expansion de la culture française et l'avancement intellectuel du Canada.

Pour les Editions de L'ORDRE,
L'Administrateur :
PIERRE ASSELIN

Canadian Radio Broadcasting Commission
Commission canadienne de la radiodiffusion
Montréal, le 26 octobre, 1934.
Monsieur Pierre Asselin,
L'ORDRE,
Montréal.

Cher monsieur Asselin,
J'ai votre lettre du 24 octobre.
Votre projet sera soumis aux commissaires de Radio-Canada et je vous ferai tenir une réponse au plus tôt possible.
Bien à vous,
H. ROONEY PELLETIER,
Directeur régional de la province de Québec.

Canadian Radio Broadcasting Commission
Commission canadienne de la Radiodiffusion
Montréal, le 5 décembre, 1934.
Monsieur Pierre Asselin,
L'ORDRE,
Montréal.

Cher monsieur Asselin,
Je reçois d'Ottawa la lettre suivante :
« Le projet de causeries suggéré par M. Pierre Asselin, de L'ORDRE, a été soumis à M. Charlesworth qui est chagrin de ne pouvoir l'accepter par considération du fait que l'annonce des causeries est faite sous les auspices du journal L'ORDRE. Veuillez informer M. Pierre Asselin que nous lui sommes reconnaissants pour cette suggestion mais, comme organisation gouvernementale, nous est impossible de donner suite à sa requête. Veuillez aussi, si vous le pouvez, énumérer pour M. Asselin la liste des causeries éducatives données par la Commission, entr'autres « La revue littéraire », « Les causeries universitaires », « La revue des événements de la semaine », « Les causeries hebdomadaires de l'U.C.C. », « Les cinq émissions quotidiennes de La Petite Histoire », préparées par M. Robert Choquette », « La causerie hebdomadaire, préparée par le département de l'Agriculture, de l'Ottawa », etc., etc.
Je regrette, personnellement, qu'il nous soit impossible d'accéder à votre demande. Veuillez croire, toutefois, que vos suggestions seront toujours les bienvenues et qu'il me fera plaisir de vous serrer la main à la première occasion.
Sincèrement vôtre,
H. ROONEY PELLETIER,
Directeur des programmes (Montréal)

Il aura donc fallu six semaines au ronronnant M. Charlesworth pour juger — MM. Duranleau et Cartier consultés — que « par considération du fait que l'annonce est faite sous les auspices de L'ORDRE », « la Commission canadienne de la radiodiffusion, organisation gouvernementale » (ah! laissez-moi dormir, fût-ce les pieds dans mes bottes) ne

saurait accepter, même avec faculté de les censurer préalablement, des causeries offertes gratis par les rédacteurs de notre journal.
M. H. Rooney Pelletier, qui ne semble pas être personnellement un mauvais diable, pourrait-il maintenant demander pour nous au brillant M. Charlesworth :

1° Qui a mis le poste de radio de l'Etat — notre poste, puisqu'il appartient à tous les contribuables — à la disposition de l'Action Libérale-Nationale, pour les seize conférences que ce groupe politique dirige, à raison de trois par semaine, contre la personne et la politique de M. Taschereau, avec le concours oratoire de M. Abel Marion, vice-président de l'Union catholique (eh! oui) des cultivateurs.

2° Combien ces émissions sont comptées à l'Action Libérale-Nationale, et qui les paie.

Olivar ASSELIN

Échos

« La Victoire Aptère »

C'est le titre d'un article de M. Vladimir d'Ormesson que nous avons reproduit du FIGARO le 29 novembre. Dans un de ses derniers numéros, le TEMPS écrit à propos de ce titre les lignes suivantes :

« A l'occasion de l'anniversaire du 11 novembre, on a parlé de la Victoire aptère. La comparaison a été faite entre la victoire que la France a remportée avec ses alliés sur le plan matériel et dont les résultats subsistent sur la carte, et celle qu'elle a remportée sur le plan moral, qui, a-t-on écrit, est devenue entre nos mains une pauvre victoire gémillante et blessée, sans ailes et sans souffle... Or jamais les Grecs n'ont tenu la Victoire sans ailes, la Victoire aptère, pour « une pauvre victoire gémillante et blessée ». Le temple qu'ils lui ont élevé sur l'Acropole, au quatrième siècle avant Jésus-Christ, glorifiait la plus belle, la plus chère de toutes les victoires : celle qui, s'étant posée sur le sol de l'Hellade, s'y était fixée pour toujours et ne devait plus quitter la République, celle qui ne s'envole pas. Tel est le sens enthousiaste et fier que les Grecs, confiants en eux-mêmes, donnaient à la Victoire aptère et non point celui d'une victoire gâchée. »

Contre la papauté

Dans le village de West Wickham, dans le Kent, le recteur, reverend Shav Page, ancien lieutenant-colonel, a prononcé récemment un sermon contre la papauté. Il l'a fait en vertu d'une fondation qui remonte au dix-septième siècle, quand l'officier catholique Guy Fawkes, un des chefs de la fameuse conspiration des poudres, tenta de faire sauter le Parlement. Depuis cette époque, le 5 novembre de chaque année, ce sermon vengeur est prononcé à West Wickham et le pasteur reçoit une guinée. Le même legs prévoit que quarante paroissiens pauvres venus pour l'écouter recevront 1 shilling à la sortie de l'église.

Le « sermon de la poudre » jouit d'une grande réputation locale et le recteur se pique de ne jamais prononcer le même.

Vieille coutume

A propos du récent lancement du paquebot britannique Queen Mary, il est intéressant de rappeler qu'autrefois c'était un condamné à mort qui était chargé de libérer le navire. On creusait un trou entre les glissières où l'homme se précipitait après avoir fait sauter la dernière cale fixée à l'étambot. Le bâtiment passait sur le trou.

Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, on retirait le condamné en bouillie, ou cuit par les huiles, ou asphyxié. Mais si par hasard il échappait à l'écrasement, à la cuisson ou à l'asphyxie, on le conduisait devant le grand-juge de la ville qui, devant la foule assemblée, prononçait ces paroles :

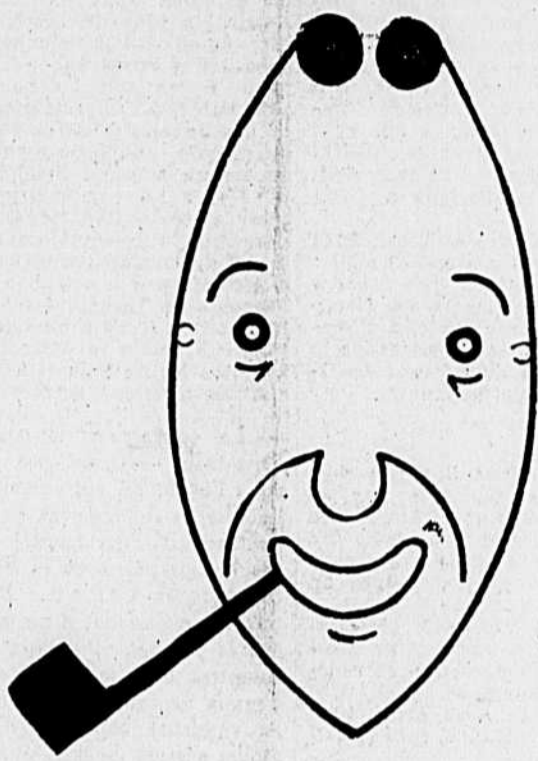
« Dieu n'a pas voulu que tu meures. Tu es libre. »

Et le rescapé s'en allait vers de nouvelles aventures, lesté d'une pièce d'or.

Molière en japonais

Le professeur Yoshitô, de l'université Waseda, à Tokio, vient de faire paraître, en collaboration avec quelques amis, une traduction japonaise des œuvres complètes de Molière.
La littérature française moderne n'intéresse pas moins les lettrés au Japon que la littérature ancienne. On a publié récemment une traduction des œuvres complètes de Marcel Proust, et les derniers ouvrages français qui aient été traduits en japonais sont *L'Enfant terrible* et *La Voix humaine*, de Jean Cocteau; *Poît de Carotte*, de Jules Renard et *Le Paquebot Tenacity*, de Valdirac. Ajoutons enfin que la revue WAKAKUSA (*L'Herbe qui pousse*) vient de consacrer un important essai aux ouvrages de Colecte.

LES MOINS JEUNE - CANADA



LA PALME

M. Esdras Minville

LES IDÉES ET LES FAITS

I. — A l'aveugle

Selon une dépêche de l'Associated Press, le gouvernement américain a dépensé, au cours de l'exercice écoulé de 1934, \$4,250 millions dont il ne doit en théorie recouvrer que le cinquième, soit \$850 millions. Cette dépense énorme ne comprend pas l'achat par la trésorerie — en vertu du *Farm Relief Act* — de créances hypothécaires à long terme. En supputant les pertes que l'Etat subira inévitablement de ce chef, on peut donc estimer à quelque \$5 milliards le déficit réel du gouvernement américain pour 1934. Sauf erreur, M. Roosevelt a obtenu du Congrès un blanc-seing qui lui permet d'emprunter jusqu'à \$14 milliards pour réorganiser la vie économique. Depuis le début de la « Nouvelle Donne » (cette politique est bien un jeu de hasard), il a jeté les millions par les fenêtres, soit en indemnités de chômage, soit en travaux publics inutiles. En se substituant aux créanciers hypothécaires, son gouvernement s'est concilié l'agriculture, dont la dette hypothécaire atteint \$9 milliards et demi ; en réduisant la teneur en or du dollar, il a favorisé les débiteurs, surtout les grands propriétaires fonciers et les administrateurs de compagnies de services publics, au détriment des créanciers, notamment des porteurs d'obligations. L'inflation indirecte, comme l'émission de papier-monnaie sans contre-partie, est une mesure essentiellement socialiste puisqu'elle frustre les possédants d'une partie de leur avoir. Enfin, l'Etat a élaboré une législation sociale à laquelle notre « Bonne Presse » s'est empressée d'applaudir. A l'épreuve, il n'en est rien sorti d'équitable. Les syndicats ouvriers, entre autres l'*American Federation of Labor*, ont même trouvé dans certains articles de cette législation une invite à la grève et au lock-out.

Les Américains appuient M. Roosevelt à cause du sourire qui accompagne ses embardées, et surtout parce qu'en le désavouant est-ce eux-mêmes qu'ils désavoueraient. Quand les \$14 milliards de M. Roosevelt auront fondu, le chômage en sera-t-il atténué ? La trésorerie devra faire le service annuel de ces emprunts, ce qui au taux moyen de 3 1/2% représente des intérêts énormes. Les démagogues comme le P. Coughlin, les fumistes comme Upton Sinclair, auront alors beau jeu.

II. — Le jeu illicite

Bien que le scrutin fédéral eût autorisé les gouvernements cantonaux de Suisse à rétablir les jeux — supprimés par le Conseil d'Etat — dans certains établissements publics, la municipalité de Genève s'était toujours opposée à la réintroduction de la boule au Kursaal. Cet établissement subventionné, affecté à la musique, coûtait annuellement 100,000 francs à la Ville. C'est l'administration socialiste de M. Nicole qui vient de lever le veto, apparemment pour se concilier le commerce et l'hôtellerie. Hôtelières et commerçants estimaient en effet que, faute d'une salle de jeu à Genève, les étrangers perdaient les soirs d'été à Evian et à Aix-les-Bains. Il ne nous appartient pas de chercher en quoi

un jeu de hasard populaire comme la boule, avec mises maxima de deux francs, retiendra au Kursaal les habitués des casinos luxueux. Comparons seulement le libéralisme intelligent de l'Etat suisse avec la bêtise de notre Confédération, à laquelle ressortissent ces matières.

La Chambre des Communes a rejeté deux fois de suite le projet de légaliser les loteries au profit de la bienfaisance. Le projet de M. Brien tendant à autoriser le jeu à Montréal a donc peu de chances de réussir. Les tripots fonctionneront dans une demi-légalité, où tous les tripoteurs passeront inaperçus. De temps en temps, quelque président du Comité exécutif aura une explosion de vertu, tel M. Savignac, acculé au mur par un journaliste et forcé de s'expliquer. Puis les loteries chinoises, les établissements de « barboute », les maisons de paris, continueront d'acheter la bienveillance de l'administration municipale ou de la police. Même l'imposition fréquente de fortes amendes aux bookmakers (je suppose un cas impossible) ne turnerait point leur industrie : la plupart d'entre eux exploitent, soit un music-hall, soit un cercle (ce que nous appelons « club social », avec un plus vif souci de pittoresque que de propriété), dont les recettes compenseraient les déficits de leur établissement de jeu. Dans une grande ville cosmopolite le jeu ne se réprime pas. Pour empêcher qu'il ne devienne l'allié du crime (comme dans le cas de Charles Feigenbaum), le mieux est encore de le légaliser. A la condition de n'accorder de patente qu'à bon escient, la police pourrait même trouver des indicateurs éventuels dans les propriétaires de tripots. En l'occurrence, il faut choisir entre deux maux celui qui risque le moins de troubler l'ordre.

III. — Régionalisme

On trouve souvent dans les hebdomadaires des articles de bonne venue. Au BIEN PUBLIC, Clément Marchand justifie le régionalisme trifluvien, auquel l'abbé Tessier emploie sa grande capacité de travail. « J'assimile le régionalisme, dit-il, à la comptabilité de nos forces vives. Dans une région, d'après cette conception, les chefs de file sont tenus, il me semble, de tenir un registre où ils consigneront les points acquis et les points à conquérir. De cette façon, prévenant automatiquement les mouvements de recul, ils verront à utiliser tout le potentiel humain et à cultiver sur le plan pratique toutes les possibilités. »

Je comprendrais le régionalisme économique qui organiserait, par exemple, les corps de métier, le régionalisme rural qui tâcherait à exploiter au profit de la localité les arts familiaux ou domestiques, comme le tissage, la sculpture sur bois, etc. L'industriel entreprenant devrait organiser dans sa région les métiers manuels, abandonnés presque partout, et qui pourraient créer aux étoffes canadiennes (tapisseries, nattes, housses, couvertures, etc.) une réputation égale à celle des soieries de Lyon. Voilà du régionalisme bien compris, par lequel se conserveraient dans les familles d'artisans le sa-

voir traditionnel, certaines coutumes nécessaires à la commune, un « esprit de distinction » que l'influence des villegiatures et l'uniformisation rapide de la vie sociale semblent avoir entièrement ruiné. Quand ceux de Crète, nous dit Montaigne, voulaient maudire quelqu'un, ils suppliaient les dieux de le rendre esclave d'une coutume. Mais il y a de hautes habitudes sentimentales, une sorte de logique affective sans laquelle les sociétés ne seraient guère possibles. L'idéal régionaliste est de les conserver, comme les félibres ont gardé les mots d'oc. Mistral croyait que, sans la coiffe immaculée, signe ailé de la Provence, les femmes de son pays auraient perdu le charme furtif et lumineux qui les distingue de toutes les autres (1).

Ce qu'il ne faut pas vénérer, en revanche, c'est le régionalisme en matière d'art. Ce que l'on prend pour un caractère distinctif, dans l'œuvre régionaliste, n'est souvent que de l'étroitesse. De Mistral à Péron ou Paul Arène, le délicieux romancier de *Jean-les-Figues*, il n'y a pas de bon écrivain régionaliste dont l'œuvre ne vaille d'abord sur le plan universel. Le régionalisme est un accident du terrain culturel, pas autre chose.

Lucien PARIZEAU

(1) Dans le JOURNAL D'AGRICULTURE de septembre notre collaborateur Mme Smet parle très intelligemment des costumes régionaux.

Rendez-vous

M. François Mauriac a demandé dans une chronique comment les hommes remplissent leur vie. Il s'interrogeait, avec la pathétique anxiété dont il nuance les questions les plus simples, sur l'emploi du temps d'un ami : « Où va-t-il ? Où vont les gens ? Et il disait encore : « Ce ne sont pas les grandes charges qui prennent du temps, ni même les grandes œuvres, ce sont les passions... »

Il y a de la justesse dans cette réflexion ; mais elle n'est pas tout à fait exacte par rapport à notre époque. Certes, les vies doubles ne sont pas exceptionnelles et derrière l'apparence de l'occupation se jouent parfois d'étranges ou de pauvres mystères. On y voit passer certains êtres, au vent de la dérive, loin de leurs ports habituels, fuyant vers des criques secrètes. Mais combien de vies remplies aussi par les obligations sociales, par le travail, l'ambition, la politesse ! Ah ! combien d'existences sans détente et d'agendas sans loisir ! Parvenus au terme de ces carrières obstinées, le pire destin serait d'en apercevoir l'insuffisance... « Quand nous nous réveillerons d'entre les morts ? » C'est le cri d'Ibsen découvrant l'amour à l'extrémité d'une route dont il l'avait justifié alors soigneusement écarté. Mais la plupart des hommes, grâce au ciel, ou plutôt grâce à leur caractère, se contentent de ce qu'ils ont cueilli : honneurs, étroits repos, retraites... Ils oublient sagement le reste.

Cette sagesse est sans doute une compensation de notre surmenage ; mais elle est aussi nécessité. Il fut un temps, qui n'est pas si loin, où les hommes avaient plus de loisirs, où l'amour demeurait l'élément de l'oisiveté. Les rendez-vous de cinq heures, les thés, les promenades chez les antiquaires, la découverte des bords de la Seine comme au début du Lys Rouge, étaient le pain quotidien d'une secte parisienne dont les privilèges ont à peu près disparu. On prêtait à M. Paul Bourget cette réflexion : « Les complications sentimentales commencent à partir de quarante mille francs de rentes. » Or, c'est à partir de ce niveau qu'elles cessent à peu près aujourd'hui, tant les préoccupations matérielles deviennent impérieuses. Quelle pitié ! Tous ces gens : où courent-ils ? Pour quel rendez-vous ? On croit à l'amour ; on les suit et l'on découvre au bout du chemin le percepteur...
GUERMANTES
(Du FIGARO)

Les Juifs en Palestine

Le nombre des juifs qui ont quitté l'Allemagne pour se rendre en Palestine, d'avril 1933 à juillet 1934, est de 15,000, ce qui représente 25 pour 100 de l'immigration totale en Palestine, au lieu de 2 pour 100 pour les années précédentes. Parmi ces réfugiés, on estime à 3,000 le nombre de ceux qui ont apporté des capitaux, évalués au total à plus de 600 millions de francs. Les avocats, qui étaient au nombre de 250, ont pour la plupart changé de profession : les uns sont devenus agriculteurs, les autres commerçants, quelques-uns artisans, et une dizaine ont ouvert un cabinet de consultations, espérant faire d'ici peu de bonnes affaires. Parmi les médecins 75 sur 375 continuent à exercer leur profession ; les autres, comme les avocats, ont cherché des ressources dans d'autres carrières.

L'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 335 avenue Viger, préparé au commerce, à la publicité au journalisme. Complétera avantageusement les connaissances professionnelles de l'avocat et du notaire. Cours du jour, du soir et par correspondance. — Tél. : HA 8209. (C-8)

Les aveux de MM. Johnson et Nevins

par André BOWMAN

Le général Johnson, ex-administrateur de la Nira, vient de faire des aveux que retiendra toute personne intelligente. Le chef de l'administration chargée de procéder à la restauration économique des Etats-Unis a déclaré que la Nira est morte et enterrée, ce dont personne ne doutait plus. En même temps, il a reconnu que la machinerie créée par le cabinet Roosevelt était d'une telle ampleur qu'il était impossible de la diriger d'une manière tant soit peu efficace. Autrement dit, après deux ans d'efforts, le général reconnaît que la Nira était une vaste pétaudière où chacun tirait de son côté, et dont on ne pouvait attendre des résultats sérieux. Entre les lignes de la déclaration du général Johnson on peut lire bien d'autres choses encore : les désillusions d'un homme énergique devant l'inanité de l'effort d'une économie dirigée dans un monde où règne encore une économie entièrement différente.

Si instructives que soient pour les théoriciens ces déclarations, elles ne le sont pas autant que celles qu'a faites à Londres, il y a quelques jours, le professeur Nevins. Cet économiste distingué a reconnu que la formule adoptée par l'administration Roosevelt pour restaurer les Etats-Unis péchait par la base, qu'elle avait été mise en pratique sans préparation suffisante et que naturellement il en est résulté un fiasco. Le professeur Nevins a fait remarquer que l'application de la Nira est un exemple frappant de la légèreté avec laquelle les hommes au pouvoir se sont engagés dans une direction inconnue, et sans faire la part des impondérables. Il a souligné le danger de l'application d'une théorie qui n'a pas déjà été confirmée par les faits, le péril d'une ligne de conduite qui n'a pas été suffisamment étudiée, les risques qu'il y a à ne pas prévoir les conséquences logiques de mesures économiques entièrement nouvelles et sans aucun précédent. C'est une leçon objective, a dit le professeur Nevins, que les résultats obtenus par la Nira pendant la première année de son application. Le système de la Nira est sorti d'une nécessité. On l'a malheureusement appliqué en bloc. Aussi les Etats-Unis ont-ils eu à leur disposition un organisme grossier, mal adapté aux besoins de l'heure. Il a fallu le retoucher à chaque instant, le mettre au point. Il en est résulté une confusion extraordinaire, terriblement néfaste. On ne peut méconnaître l'audace, le courage de Roosevelt, pas plus qu'on ne peut contester la grande ingéniosité de ses lieutenants. Mais cela n'est pas suffisant pour restaurer un pays profondément atteint au point de vue économique et financier.

Le professeur Nevins attribue aux défauts fondamentaux de la Nira, l'échec définitif de la tentative de restauration américaine telle qu'elle avait été originellement conçue. Ces défauts ont causé, selon l'expression du professeur, « une retraite progressive sur plusieurs fronts ». Tout d'abord, on a voulu appliquer du jour au lendemain un système nouveau que l'on aurait dû, au contraire, introduire progressivement. Ensuite, les résultats immédiats de l'application de la Nira ont soulevé de nouvelles questions délicates, dont l'une, celle des rapports entre employeurs et employés, était tellement difficile à résoudre que le gouvernement a préféré l'esquiver. D'autre part, la Nira était une grave menace pour le consommateur. Enfin, et surtout, le principe essentiel de cette tentative de restauration, le principe d'après lequel on pouvait ramener la prospérité par l'augmentation du pouvoir d'achat des masses, est resté, on ne sait trop comment, un simple principe que tous les efforts de l'administration n'ont pas réussi à faire passer dans la réalité.

De cette expérience américaine il se dégage bien des enseignements. Certes, la Nira renferme quelques mesures excellentes, mais il est certain que personne ne songe plus à conserver intact un système qui offre plus de désavantages que d'avantages, qui menace sé-

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

«...essentielle à l'Empire»

On aura deviné que c'est la migration des «Britanniques» de la Grande Bretagne aux colonies qui est essentielle à l'Empire et que cette opinion est celle de l'un des apôtres de l'impérialisme qui se sont dispersés depuis quelque temps dans cet Empire sur lequel le soleil ne se couche jamais. Cette fois, ce n'est pas de sir Maurice Hankey qu'il s'agit, mais du propre fils de Ramsay Macdonald qui vient de tenir en Nouvelle-Zélande le langage suivant que le Devoir nous traduit ainsi:

Je crois que les conditions économiques approchant du point où nous pourrions faire effort pour créer un courant pulsant et sage de bons émigrants. La Grande-Bretagne, cependant, n'entend point imposer ses émigrants aux Dominions avant que ceux-ci ne soient prêts à les recevoir. L'émigration de la Grande-Bretagne vers les diverses parties de l'Empire ne doit pas se confiner à quelques milliers, mais à des centaines de milliers («scores of thousands»). Une telle politique est absolument essentielle à l'Empire.

M. Macdonald a ajouté ceci, qui nous intéresse autant que les Néo-Zélandais: «Le gouvernement britannique se propose de consulter les gouvernements des Dominions aussitôt qu'ils seront prêts à discuter la question, et disposés à reprendre la politique d'immigration quand les circonstances économiques le permettront.»

Et O. H. ajoute:

Les circonstances dont il s'agit sont évidemment celles des Dominions; car, de son côté, voici longtemps que l'Angleterre est disposée à nous confier une partie des gens qui tirent le diable par la queue chez elle et qu'elle est, en partie, obligée de faire vivre.

Notons la déclaration de M. Macdonald: elle nous avertit, une fois de plus, que la question de l'immigration se reposera prochainement chez nous.

C'est l'inévitable, et nous avons bien des fois dit pourquoi. Mais il faudra évidemment y revenir.

On trouvera peut-être fastidieux de nous voir revenir si souvent sur cette question de l'immigration, mais nous ne devons pas nous en lasser plus que les tenaces propagandistes de l'impérialisme qui, eux, ne cessent d'y revenir. Ils disposent d'une presse formidable qui lance à travers l'Empire le moindre de leurs plaidoyers et donne à toutes leurs paroles, en les reproduisant sans relâche, la force que prend la goutte d'eau tombant sans répit sur la tête du condamné. C'est ainsi que les agences de presse deviennent tendancieuses: elles montent en épingle chacune des «déclarations» de ces messieurs et oublient de signaler l'opposition qu'ils peuvent rencontrer dans leurs missions.

Inopportune pour la Confédération dans les conditions actuelles, une reprise de l'immigration serait extrêmement dangereuse pour nous, Canadiens-Français. C'est pourquoi, même s'il faut y revenir tous les jours, nous ne devons pas nous lasser de nous opposer à la propagande ininterrompue des Hankey, des Macdonald et autres apôtres moins connus mais non moins actifs.

Diéplant le DROIT après avoir écrit ces lignes, j'y trouve le même texte de M. Macdonald suivi des paragraphes suivants de Ch. G. qui sont imprégnés d'un juste sens commun et se passent de commentaires:

Entrevus à ce sujet, de hauts fonctionnaires canadiens, proposés à l'immigration, ont fait remarquer fort raisonnablement que tout nouveau afflux de population sera indésirable tant que la situation économique ne se sera pas améliorée.

Même en temps de prospérité, le Canada n'a pas pu assimiler les cent ou deux cent mille immigrants qui, chaque année arrivait ici des îles britanniques ou d'ailleurs. Depuis vingt-cinq ans, le chiffre de l'accroissement de la population se confond, ou presque, avec celui de l'excédent des naissances sur les décès. Dans cet accroissement, les deux ou trois millions d'immigrants ne comptent pour rien. Dans plusieurs cas, les immigrants ne sont pas restés. Dans un grand nombre d'autres, les nouveaux venus sont demeurés ici et ce sont les Canadiens qui sont partis.

Que nous vivions en temps de crise ou à une époque normale, la thèse de l'immigration ne se défend pas. Toutefois, il est bien des gens, en Angleterre et au Canada, qui ont l'idée que l'immigration représente un point de vue économique et national, cette reprise serait absurde. Elle est encore moins acceptable si on prétend la faire au nom de l'Empire et dans le but de noyer la population française.

La paix sans la S. D. N.

Couvrons-nous la figure: l'un des derniers défenseurs canadiens de la Société des Nations a perdu confiance dans l'institution de Genève! Oh! il n'a pas perdu la foi comme cela, tout d'un coup et entièrement, il reste pacifiste et regrette que la S.D.N. soit privée des Dandurand, des Briand et autres «hommes de bonne volonté». R. G. n'en écrit pas moins au CANADA:

La S.D.N. ne vaut plus rien et nous sommes de l'avis des jeunes du Reform Club, mais que ses destructeurs ne s'abusent point. Les sentiments survivent aux institutions, l'amour de la paix est plus vivace que jamais chez ceux qui pour y avoir été initiés ont compris la nécessité de garder intactes les richesses d'art et de civilisation accumulées par les grandes nations

«Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez.»

CHAQUE magasin, chaque service de votre ville est aussi rapproché de vous que le téléphone. Plus vous utilisez votre téléphone, plus grand est votre aperçu de la vie.

d'Europe. Pour les sauver, ces gens-là sont prêts à tout, même à la guerre, mais ils ne veulent plus qu'on expose de sang-froid à une destruction possible l'amitié des hommes qui est la fleur la plus pure de la culture de l'esprit et de l'âme. La paix peut durer sans Société des Nations, le patriotisme vrai ne pousse pas dans les chancelleries. Les jeunes peuvent donc désertier la S.D.N., sans désertier la paix.

Il est vrai que notre brave confrère avait précédemment dit leur fait à ceux qui ont étouffé «la grande voix de Briand».

Mais même si nous n'avons vraiment pas compté là-bas, après que M. Dandurand eût laissé la présidence; même si la S.D.N. a falli justement dans toutes les occasions où elle pouvait brillamment démontrer son efficacité, nous restons fidèles au principe dont elle est née, à cette admirable idée de justice, nous pouvons dire, de charité chrétienne, qui aimait ses fondateurs après la boucherie de quatre ans. Parce que les hommes volontés sont butés à l'impérialisme des Allemands et des Japonais; parce que tous les marchands de canons du monde ont lié partie contre un homme, Briand, qui, tant qu'il a vécu, a pu par son prestige universel tenir en échec les forces de destruction; parce que la détestable engeance des diplomates de carrière, coulisseurs et tripoteurs, a recommencé à nouer le réseau des dangereuses intrigues qui sont sa seule raison d'existence, il n'y a plus guère à espérer de la S.D.N. mais le désir de paix inhérent à toutes les nations et à tous les hommes civilisés n'est pas mort pour tout cela.

La conversion — ou, si l'on préfère, l'apostasie — n'est pas encore complète, mais l'évolution est commencée et il fallait signaler ce changement d'attitude d'un journaliste qui s'était montré l'un des plus farouches partisans de la S.D.N. depuis qu'il collabora au CANADA. De partisans de la S.D.N. au Canada, il ne restera bientôt plus que la poignée de diplomates de carton qui comptent bien faire le voyage de Genève. Ceux-là ne sont pas prêts d'abjurer leur foi. Ils voudront continuer d'aller mirer leurs sèches amours dans les eaux du lac Léman...

M. Stevens

Bien avant sa démission on lui a reconnu beaucoup d'ambition. On lui a même prêtée celle de remplacer M. Bennett. D'aucuns le voient à la tête d'un nouveau parti. D'autres prétendent découvrir dans tous les événements dont M. Stevens est le centre, des manœuvres prélectorales du parti conservateur et ils affirment que l'ancien ministre et M. Bennett sont parfaitement de connivence. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Bien malin celui qui le dirait avec certitude. Les événements peuvent modifier les attitudes et les intentions des premiers intéressés au jeu de la politique. Il est tout de même remarquable de voir avec quel ensemble notre «bonne» presse a vu un grand homme dans la personne de M. Stevens au lendemain de son discours de Montréal et avec quel enthousiasme elle semble disposée à reconnaître en lui un chef qui a tout l'air de lui agréer parfaitement. Seule l'ACTION CATHOLIQUE montre de la réserve, mais non sans s'être laissée impressionner par l'enthousiasme du DEVOIR. Voici en effet ce qu'écrivait L.-P. R. devant l'emballage de M. Dupire:

L'hon. Stevens a déclaré qu'il n'a pas l'intention de fonder un nouveau parti politique dont le programme réitérerait ses idées. Témoin de l'assemblée de mardi dernier, notre confrère Dupire écrit dans le «Devoir»:

«Depuis que la crise dure, on cherche de tous les côtés un chef: c'est le premier qui suscite un espoir sérieux et qui indique un vote net et à côté des promesses désertiques de M. Bennett, du flottement de la Mer Rouge de M. King et de la chimérique Terre Promise de M. Woodsworth.

Encore un peu et on l'enlèvera pour le faire roi. Ce n'est pas, comme disent ses compatriotes, un homme qui cherche une place, mais une place qui cherche un homme. Son refus pour le moment est sans doute une feinte stratégique de grande classe.»

L'enthousiasme de notre confrère fausse-t-il son pronostic? Il est bien difficile de le dire. Chose certaine, c'est que l'hon. Stevens est très apprécié à l'heure actuelle. Les révélations qu'il a provoquées par son enquête ont ouvert les yeux du peuple qui constate combien on le berne, on le triche, on l'exploite, on le vole. Nos gens ont encore confiance en l'avenir cependant et ne songent pas à des changements radicaux à la Woodsworth. Si un homme modéré comme M. Stevens se levait dans le but bien précis de corriger le régime actuel et non de le détruire, serait-il salué comme un libérateur? Attendons les événements.

M. Stevens n'est-il pas «L'homme que l'on cherche?» se demandait L.-P. R. dans son titre.

De son côté M. Richer écrivait au DROIT:

M. Stevens passera certainement pour un ambitieux. Quand on veut bien faire et qu'on dérange gens en place et consciences tranquilles, on passe toujours pour

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée législative de la Province de Québec un projet de loi sera présenté par le sousigné, demandant qu'on l'autorise à changer son nom de famille, actuellement Vineberg, et celui de sa fille mineure, Norma Phylis, de même que celui de sa femme, Helene Friedman, en celui de Vines.

NORMAN VINEBERG, demandeur.

CARTES D'AFFAIRES

LE GRAND JOURNAL PARISIEN LE QUOTIDIEN publie un reportage sensationnel sur le Canada, par Georges Reyser. En vente à 3 sous le numéro, à la Librairie J.-A. PONY, Ltée 354 est, rue Sainte-Catherine H.A. 2577

FAITES DE METHOT VOIRE LIBRAIRE LANCASTER 4705 325 est, rue Sainte-Catherine

Le Dr Schacht contre toute dévalorisation du mark

Dans un discours prononcé à Cologne, à un congrès de la presse nationale-socialiste, le président de la Reichsbank, M. Schacht, s'est exprimé, une fois de plus, avec décision contre toute dévalorisation du mark.

«Les raisons de cette attitude», a-t-il déclaré, «sont claires. D'abord, toute dévalorisation signifierait une élévation de nos dettes libellées en monnaie étrangère; de plus, elle entraînerait un relèvement nominal du prix des matières premières que nous nous procurons à l'étranger. La conséquence de la dévalorisation est une élévation des prix et des salaires. Cette politique est en contradiction avec celle du gouvernement national-socialiste qui vise à maintenir, en toute circonstance, le pouvoir d'achat réel des salaires.»

M. Stevens serait-il le Mussolini de nos corporatistes?

Georges LANGLOIS

Cartes de Noël et du Jour de l'An

Sujets canadiens par nos meilleurs artistes
Reproduction de gravures et de peintures



Cartes personnelles pour Noël et le Jour de l'An

Cartes de fantaisie à dessiner ou à peindre

Cartes en parchemin — jolies teintes pour dessins à l'encre de Chine

Cartes doubles ou simples couleurs pastel — tranche ébarbée pour peinture à l'eau

Notre représentant est à votre disposition

GRANGER FRÈRES

54 OUEST, RUE NOTRE-DAME,

LA 2171

Nos magasins sont ouverts jusqu'à 5 h. le samedi (Facilité de stationnement)

Pour vos cadeaux de Noël



Soyez pratique... il a besoin

V de cravates V de chemises V de gants V de foulards V de chaussettes V d'un complet V d'un pardessus

Achetez-les chez EMILE THISDALE

335 EST, RUE SAINT-CATHERINE Sur demande un emballage de Noël

Bibels d'art en bois sculpté

Créations exclusives à

PAUL SMET

1067, COTE DU BEAVER HALL

Encouragez nos artistes

Le patriotisme bien compris doit s'intéresser tout d'abord aux œuvres du terroir. C'est par ses artistes que se révèle la physionomie d'un pays, le caractère d'un peuple; l'empreinte laissée dans leurs œuvres est durable; elle reste, à travers les siècles, la source de gloire à laquelle viendra puiser chaque génération.

Afin d'encourager cette mission, de préparer les voies de l'avenir, nos foyers devraient s'honorer de posséder chacun une œuvre d'artiste canadien.

Charles MAILLARD, directeur de

L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

EN LUI DONNANT

UNE MACHINE A ECRIRE PORTATIVE

Vous LUI rendrez l'avenir plus facile

Tout étudiant ou étudiant serait ravi d'un tel cadeau

\$4.50 comptant

soit payable par versements mensuels

Dupuis Frères

Montréal



rieusement toute l'économie nationale, qui crée une situation nouvelle, et dangereuse dans plusieurs domaines.

L'expérience de l'économie dirigée s'est terminée par un fiasco. On peut l'attribuer à l'application en bloc de méthodes et de systèmes mal étudiés, hâtivement mis en marche et surtout allant à l'encontre des réalités les plus indiscutables. Il en est résulté une désastreuse confusion qu'il serait dangereux de renouveler ailleurs en voulant à toute force adopter un système qui ne peut fonctionner qu'en théorie.

André BOWMAN

Travail inutile

Les experts en fiscalité que la Ville avait chargés de réviser les impôts afin d'en augmenter les revenus ont remis leur rapport vendredi dernier. A peine le Conseil municipal en avait-il pris connaissance qu'il en rejeta immédiatement toutes les conclusions. Il avait pourtant lui-même proposé une partie des réformes recommandées par les experts. Pourquoi aujourd'hui les rejette-t-il? De deux choses l'une: ou bien les experts sont compétents ou bien ils ne le sont pas. S'ils le sont, pourquoi n'accepte-t-on pas leur rapport? S'ils ne le sont pas, pourquoi les a-t-on nommés?

Le Conseil municipal n'est pas satisfait du travail des experts. Qu'en attendait-il? L'accroissement des revenus de la Ville ne peut provenir que de l'augmentation des impôts ou de la réduction des dépenses. Le Conseil lui-même ne peut trouver autre chose. Les experts se sont bornés en effet à recommander l'élévation d'un certain nombre d'impôts déjà existants, la création de taxes nouvelles et quelques économies d'ordre administratif. On rejette leurs suggestions sous prétexte qu'elles ne tiennent pas compte des besoins de la Ville. Mais si nos conseillers municipaux savent mieux que personne les réformes qu'il faudrait apporter à notre régime fiscal, pourquoi en ont-ils confié la tâche à d'autres?

C'est une déplorable manie qu'ont nos administrateurs de créer des comités d'experts à propos de tout et de rien; ils se déchargent ainsi sur des personnes irresponsables d'un travail pour lequel ils sont payés. C'est là une source de dépenses infruitieuses qu'on pourrait facilement éviter. Il faudrait tout de même que ceux qui ont mission d'administrer la Ville aient quelque compétence pour le faire. Aussi MM. Houde et Savignac sont-ils mal venus de demander qu'on ne les tienne pas responsables de toute cette affaire.

Le Conseil a finalement décidé d'étudier lui-même la question. C'est pour en arriver là qu'on a retenu les services de quatre experts aux appointements fabuleux de \$75 par jour; on aura donc fait en pure perte une dépense de plus de \$12,000. On aura en outre perdu un temps précieux, comme le montre le récent avertissement des banques à la Ville, et le problème reste irrésolu.

Il est tout de même une remarque, faite dans le rapport, qui est digne d'attention; c'est la nécessité qu'il y a de rétablir les finances municipales sans augmenter la dette. S'il n'existe pas d'organisme permanent qui puisse étudier cette importante question, il serait bon qu'il en eut un pour mettre un peu d'organisation dans l'administration municipale.

Jean-Claude MARTIN

Charité publique et charité privée

La Ville a décidé de ne plus contribuer aux allocations de chômage après le 1er janvier; d'autre part, le gouvernement de la province de Québec et celui d'Ontario n'en sont pas encore venus à une entente à ce sujet. On ne voit pourtant pas que les chômeurs puissent rester sans assistance l'an prochain; tant qu'on n'aura pas trouvé un moyen de régler définitivement le problème du chômage, il faudra bien faire vivre les sans-travail d'une manière ou d'une autre. Aussi le Conseil municipal se préoccupe-t-il encore du sort des assistés. Même si elle ne veut rien avoir à faire avec l'administration des secours, la Ville recherche une méthode efficace de les distribuer.

Lorsque fut institué le plan Gordon d'assistance aux chômeurs, la distribution des secours fut confiée aux sociétés de bienfaisance. Celles-ci, divisées en sections qui se partageaient le territoire à desservir, étaient chargées de faire parvenir aux indigents les sommes affectées à cet effet par les gouvernements. A la suite d'abus commis au sein même de ces sociétés, la Ville prit à sa charge la distribution des secours, qu'elle confia à la Commission dite du Chômage. Il s'est élevé bien des critiques autour de cette Commission au temps de M. Terreault; elles n'ont pas cessé depuis que M. Panet l'a remplacé. De ces critiques, peut-être pas toujours désintéressées, il ressort qu'il se fait du gaspillage dans la distribution. Plusieurs conseillers municipaux sont d'avis qu'il y aurait moyen de réduire de 35 à 50 pour 100 le nombre des chômeurs assistés; c'est pourquoi ils inclinent vers un retour au régime des sociétés de bienfaisance.

A notre avis, les sociétés de bienfaisance sont bien plus en mesure que les enquêteurs de la Commission du chômage

(d'ailleurs en nombre insuffisant, dit-on) de connaître les besoins réels des chômeurs. Leur caractère décentralisé rend plus facile le dépistage de la fraude; pour la plupart, ceux qui en font partie résident depuis longtemps dans la paroisse à laquelle ils sont attachés; ils connaissent à peu près chaque famille indigente et peuvent la suivre au jour le jour. De plus, ces personnes donnent d'ordinaire leurs services gratuits, ce qui diminue les frais d'administration. Pour trouver de ce côté les concours dont la municipalité a besoin, il suffirait d'empêcher la petite gabegie de s'introduire dans les achats de subsistances comme la chose arriva dans la Société de St-Vincent de Paul avant la création de la Commission Terreault, à laquelle a succédé la Commission Panet. Mais cela est-il possible? M. Asselin écrivait un jour que le contact de l'argent avait failli pour la Société de St-Vincent. Ce malheur est à éviter coûte que coûte.

Jean-Claude MARTIN

La tribune du lecteur

La rédaction de l'Ordre n'est responsable ni des idées ni de la forme de ce qui paraît sous cette rubrique.

Mise au point à propos d'une conférence de Maritain

L'ORDRE, dans son numéro du 6 décembre, reproduisait de la revue VIVRE un article intitulé «Un maître, pas un fossile», qui appelle, à mon sens, une certaine mise au point.

Il s'agit d'une conférence donnée par Jacques Maritain, à l'Institut supérieur de philosophie de l'Université Laval, le 11 octobre 1934, ainsi que du résumé de la discussion qui s'ensuivit. — discussion qui fait intervenir comme protagonistes Maritain, un abbé et un laïque. Or, si se trouve que le laïque, dans l'occurrence, c'était moi... Cette confession — sans contrition! — me met tout à fait à l'aise pour ajouter, dans l'intérêt de la vérité, quelques commentaires en marge de l'article en question.

Notons d'abord que la réunion indiquée, — laquelle constituait, en somme, une conférence supplémentaire à la série des cours publics donnés par Maritain à Québec! — avait été réservée, tel qu'annoncé dans les journaux, et cela sur la demande du conférencier lui-même, aux professeurs, aussi bien laïques qu'ecclésiastiques, ou peut-être, d'une façon plus précise, suivant la formule dont se servait le recteur, Mgr Roy, en présentant l'auditoire à l'éminent philosophe, «aux professeurs de philosophie aussi bien qu'aux professeurs qui veulent mettre de la philosophie dans leur enseignement».

«Honesty is the best policy», aime à répéter les Anglais. Aussi je crois bien que l'auteur, M. Jean-Louis Gagnon, n'hésitera pas, en prenant connaissance de ces faits, à sabrer de son article cette réflexion qui perd sûrement en exactitude ce qu'elle peut gagner en causticité: «Naturellement le tout devait se passer à huis clos et on avait eu soin d'écarter les laïques.»

Une autre remarque que j'ai à cœur de faire, c'est que, pour bien saisir la portée de la discussion dont il s'agit, il faudrait reconstituer l'atmosphère d'intimité qui n'a cessé de planer dans la salle, même au milieu des plus vives divergences d'opinions. Il s'agissait là, à mon avis, — et c'est à cette fin que, pour ma part, j'ai amorcé cette discussion! — de connaître l'opinion d'un maître sur des questions discutables et discutées, et non pas d'engager entre les auditeurs de stériles polémiques.

Par suite, l'on comprendra facilement que je n'endosse d'aucune façon un certain nombre de questions que le «laïque» de M. Gagnon aurait, à en croire l'article, demandées à Maritain. En particulier, jamais au cours de la discussion ne s'est posé le problème de «l'introduction plus de sciences au cours secondaire».

Comme conclusion de cette mise au point, l'article de VIVRE, tel quel, ne rend entièrement justice ni à Maritain ni à l'abbé X; quant au «laïque», M. Gagnon me permettra bien de constater que le même article ne traduit ses idées et ne défend ses thèses qu'avec une fort inquiétante fidélité!

En attendant que VIVRE mette les choses au point dans son numéro de janvier, je serais fort reconnaissant à la direction de l'ORDRE de publier dès maintenant ces quelques notes, à titre de rectification.

Adrien POULIOT, professeur à l'Université Laval.

Note de la Direction. — Les motifs du huis clos noté par M. Gagnon et admis par M. Pouliot importent peu; ce qui importe, c'est que, malgré les «divergences d'opinion» qui marquèrent la discussion, M. Gagnon n'ait altéré substantiellement ni le ton ni la nature du débat. A-t-il été question de la différence fondamentale entre un collège classique et un petit séminaire? Si on n'a pas réclamé une place plus grande pour l'enseignement des sciences au petit séminaire, n'a-t-on pas cependant préconisé une meilleure ordonnance de cet enseignement? Enfin, M. Maritain a-t-il posé que, même dans nos petits séminaires, les élèves ne se destinant pas à l'Eglise devraient étudier la philosophie dans leur langue, non en latin? Autant de questions auxquelles on voudrait avoir la réponse dans la mise au point plus détaillée annoncée par M. Pouliot.

Le cardinal de Richelieu à l'écran

La vie du cardinal de Richelieu sera bientôt portée à l'écran. C'est Georges Arliss qui sera Richelieu. Fay Wray fera partie de la distribution de ce film.

Les cadeaux les plus agréables sont les plus utiles. Exemple: un abonnement à l'«Ordre».

En vous abonnant à La Sentinelle, vous profitez votre famille contre les événements de la vie, tout en suivant l'advice de Cartier: «Travaillons pour le maintien de nos institutions.» 155 est, rue Notre-Dame à Montréal. (12-3)

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

CANADA 1934

Qu'est devenue la « Nouvelle France » ?

IV

Ronde provinciale dans les salons de Québec

(Du QUOTIDIEN du 15 novembre)

Son Excellence — que nous appellerons, si vous voulez bien, Athanase Bertrand, pour ne pas lui créer de difficultés avec son gouvernement, au cas où il nous ferait des confidences indiscrettes — habitait hors des remparts.

Comme Montréal, Québec a son quartier résidentiel. Passé le Parlement, la voiture roula dans une large avenue ornée de grands arbres et bordée d'hôtels particuliers édifiés en retrait et précédés de pelouses et de massifs que nul entourage ne sépare du trottoir. C'est un des traits les plus curieux du caractère anglais que cet art de s'isoler en ayant l'air de laisser sa porte grande ouverte.

Nous nous arrêtons devant l'une des demeures les plus luxueuses de l'avenue.

Au bout d'un long moment, un homme assez âgé, mais dont le visage glabre était extraordinairement jeune, vint nous ouvrir. Il était vêtu d'un pantalon noir et d'une veste d'intérieur sang de bœuf.

— Excusez-moi ! Mes femmes sont parties ! Les bonnes aussi ! Je ne sais même pas du tout comment nous allons dîner ! nous dit-il, non seulement sans la moindre gêne, mais d'un ton enjoué.

Et réellement, il paraissait ravi de l'aventure.

— Un dîner de bohème, à la bonne franquette, vous convient-il ? me demanda Son Excellence. Cela nous rappellera le Quartier Latin ! Il paraît que tout a bien changé, là-bas ! Mais de mon temps...

Athanase Bertrand, dans sa jeunesse, avait vécu plusieurs années à Paris. Il évoquait avec délice un Quartier Latin aussi différent de celui que nous avons connu que le sien devait l'être de celui de Murger.

Les « maudits français »

Tandis que Son Excellence donnait quelques coups de téléphone — faisant ainsi ses provisions à la manière des maîtresses de maison américaines — Meunier me faisait visiter l'appartement.

Le salon Louis XV avait-il été importé de chez nous ou fabriqué ici par quelque artisan émigré ? Dans le cabinet de travail, je remarquai plusieurs toiles de l'école française de 1900. Je retrouvai les noms de tous nos classiques sur les rayons qui allaient du parquet au plafond. Athanase Bertrand me montra une collection de romantiques somptueusement reliés.

— Vous voyez que, quoi qu'en disent certains, on aime toujours la France et les Français, ici !

— La France, toujours ! Les Français, presque toujours ! rectifia Meunier avec un sourire caustique.

— Ah ! ah ! L'histoire des maudits français ! reprit Athanase Bertrand. Eh bien ! savez-vous que lorsque nos Canadiens traitent un de vos compatriotes de maudit français, ils ont presque toujours raison ? Vous ne pouvez imaginer le nombre d'aventuriers, chassés de chez vous, qui se sont réfugiés ici, ni la triste besogne qu'ils y ont faite !

« Il est nécessaire que ces choses soient dites, car elles dissiperont une légende que d'aucuns ont intérêt à entretenir : à savoir que le Canadien, qui aime la France, déteste la France. Peut-être avez-vous entendu déjà cette sornette ? Eh bien ! c'est faux ! C'est absolument faux ! Les gens qui ont été tenus à l'index ici étaient ceux-là mêmes que vous aviez expulsés.

« Savez-vous qu'à l'époque où le quartier réservé de Montréal était un des plus grands du monde — on comptait, paraît-il, quinze cents maisons de femmes ! — la plupart de ces « boîtes » étaient tenues par des Français ? Voilà le fait brutal. Il en est d'autres plus sordides. Parmi les paysans, les ouvriers, qui ont apporté ici ce que la race a de meilleur, combien se sont glissés d'individus tarés, venus on ne sait d'où après avoir fait on ne sait quoi, et à qui leur seule qualité de Français a permis de s'introduire dans un milieu social où chez eux ils n'eussent jamais eu accès.

« Combien en ai-je connu de ces brillants causeurs, de ces danseurs qui portaient avec tant de chic les plus grands noms de chez vous, de ces hommes du monde parés ici de tout le lustre de Paris, que se disputaient les salons les plus fermés et qui, un beau jour, s'effondraient dans quelque crapuleuse affaire de trafic de stupéfiants, d'escroquerie ou même de traite de blanches ! »

Wilson, à New-York, m'avait déjà parlé de ces choses.

— Il y a autre chose encore ! poursuivit Athanase Bertrand. Il y a parfois l'attitude un peu maladroite du Français qui, en arrivant au Canada, fait des gorges chaudes de ce qu'il peut y avoir de suranné dans le langage et les mœurs du pays. Or nos gens sont susceptibles. Pas plus que vos terriens, ils n'aiment le Parisien qui vient goguenarder chez eux...

« Allons, « maudit français » ! s'écrie notre hôte en riant, venez un peu à la cuisine ! Nous allons préparer la soupe aux pois et ouvrir les « cannes de bines ».

Chez un « professionnel »

— Voyons, par quel bout commençons-nous ? demanda Athanase Bertrand, tandis que Meunier s'essayait au volant de sa voiture.

— Passons d'abord chez Gédéon Descamps. C'est un homme à voir ! répondit notre chauffeur avec un demi-sourire prometteur.

— Va pour Gédéon !

Si l'on retrouve, au Canada, tous les vieux noms français, que dire des prénoms ! Athanase, Hyacinthe, Séraphin, Hélyosus. La petite femme de chambre de l'hôtel ne m'avait-elle pas confié qu'elle s'appelait Mlle Aramide Laflamme ? Je devais bientôt connaître un garagiste du nom de La Tulipe, et un garçon coiffeur nommé Laflueur.

C'est un des charmes de Québec que ce parfum vieille France qui y flotte. On y respire un air Louis XIII, mousquetaire et vieux répertoire qui est délicieux.

— Bien que nous habitions la capitale, nous menons ici une vie très provinciale ! me dit Athanase Bertrand, tandis que nous roulions à 110 à l'heure. A cela nous avons quelque excuse. Nous jouissons d'un hiver de sept mois. On allume les feux fin septembre et on ne les éteint guère que dans les premiers jours de mai. Et encore ! Pendant quatre mois, nous avons une moyenne de 25 à 35 degrés au-dessous de zéro. L'hiver dernier, nous avons eu au moins 45 degrés. C'est vous dire que nous ne flânons guère dans les rues où il y a souvent deux mètres de neige.

« Aussi passons-nous les soirées les uns chez les autres. On reçoit beaucoup, à Québec. D'ailleurs, ici, les familles sont très nombreuses. Un ménage ayant douze ou quatorze enfants est un phénomène social tout à fait courant. A la maison, nous étions dix-huit, et j'ai encore treize frères et sœurs vivants. Chacun d'eux ayant une dizaine de rejetons, vous pouvez juger de la famille ! Comme la nuit tombe vite, que les soirées sont longues et les divertissements limités, les visites — allons, n'ayons pas peur des mots : les veillées ! — chez les parents et les amis demeurent la principale distraction.

« Il n'est pas rare que, dans la même soirée, on aille passer une heure dans trois ou quatre maisons.

Nous étions en pleine campagne. Des pavillons à mine confortable éclairaient çà et là des coins de verdure. Nous stoppâmes devant l'un d'eux.

— Courtes indications biographiques pour que vous compreniez mieux le personnage. Gédéon Descamps, 38 ans, Canadien-Français de vieille souche, ingénieur, Signe particulier : libre-penseur.

— Un libre-penseur !

Il faut avoir vécu au Canada — le pays le plus catholique du monde — pour savoir ce que ce mot signifie là-bas.

J'eus l'impression qu'on allait me montrer un phénomène.

George REYER
A SUIVRE

L'Etat italien et le cinéma

Une direction générale du cinéma, chargée de contrôler et de coordonner l'activité cinématographique nationale dans toutes ses manifestations, a été constituée auprès du nouveau sous-secrétariat de Rome pour la presse et la propagande.

L'Italie est, en effet, l'un des pays qui paraissent avoir le mieux compris toute l'influence du cinéma sur la masse. On y part du point de vue qu'il agit par la sensation et par conséquent impressionne les intelligences les moins ouvertes. Jusqu'à maintenant, seuls les films d'actualités étaient soumis à un contrôle sévère, tandis que le reste de la production était censuré comme partout ailleurs.

Actuellement, il semble que la nouvelle organisation annonce une censure plus sévère, car, écrit le MESSAGGERO, « les formes de propagande politique et sociale sont, dans les pays où le cinéma est très développé, si subtiles et insidieuses qu'une censure normale et sommaire n'est pas suffisante pour les combattre ». En outre, on songe aussi à diriger et non seulement à contrôler la production privée italienne. On veut lui donner un caractère original, distinct, et la rendre autant que possible indépendante de la production étrangère.

On estime que si les salles italiennes pouvaient être débarrassées de tant de stupides comédies américaines qui les encombrant, on ne pourrait que se réjouir de ces mesures envisagées.



Cité de Westmount

LISTE DES ELECTEURS MUNICIPAUX

Avis est par les présentes donné que le soussigné, secrétaire-trésorier de la Cité de Westmount, a préparé, selon la loi, la liste des électeurs municipaux de la Cité et que cette liste est maintenant mise à la disposition des personnes désirant se renseigner.

Fait à Westmount, ce dixième jour de décembre de l'année 1934.

Arthur F. BELL,
Secrétaire-trésorier
de la Cité de Westmount

Impressions d'U.R.S.S.

(Du PETIT DÉMOCRATE)

On ne peut parler de la vie sociale en Russie sans parler d'abord des Israélites.

Lenine — prononcer Légnine — et ses premiers compagnons de lutte étaient des révolutionnaires implacables mais désintéressés. Les Israélites, grâce à leur sens merveilleux de l'opportunité, ont tout de suite compris le parti qu'ils pouvaient tirer de la situation nouvelle et, par un de ces renversements de rôle que l'histoire a maintes fois consignés, ils sont devenus les maîtres de la Russie.

En apportant cette affirmation, j'en dois immédiatement limiter la valeur. Je parle des Russes que j'ai vus, avec qui je me suis entretenu, des agents de l'Intourist, des ingénieurs des usines que j'ai visitées, des vendeurs des magasins où j'ai fait des emplettes. Partout, aux bonnes places, j'ai rencontré des personnes appartenant au « parti » et ayant le nez confortablement ardoisi.

Sur dix mille Russes — hommes et femmes — que vous croisez dans la rue, vous en trouvez neuf mille neuf cent quatre vingt dix-neuf qui portent la blouse ou la robe blanches, et une seule personne qui arbore un veston de coupe anglaise ou une robe à la mode de Paris. Immanquablement, cette personne est un guide ou un directeur de l'Agence ou — plus rarement — un fonctionnaire haut gradé ou sa respectable moitié. Mais tous ces privilégiés appartiennent à la race d'Israël. Ils viennent de partout, d'Allemagne, de France, d'Autriche, même de Russie, et l'on se demande par suite de quelles circonstances ils sont parvenus à la situation qu'ils occupent.

Le mystère de ces situations personnelles se double d'un autre mystère encore plus inaccessible : celui de la distribution des richesses. « Chez nous, il n'y a plus d'exploiteurs ni de koulaks, nous sommes tous des travailleurs. » Or, un travailleur d'usine gagne deux cents roubles par mois, et mon interlocuteur était vêtu d'un complet gris cendre qui valait bien huit cents roubles. La paire de chaussures que portait ma guide de Kharkov lui avait coûté 350 roubles. J'ai peine à croire que, dans ces conditions, on puisse parler d'égalité.

Peut-être voudra-t-on savoir à quelles sommes, calculées en francs, correspondent ces divers prix ou ces mensualités. Ici, nous tombons dans une difficulté quasi inextricable.

L'étranger n'a pas le droit d'acheter des roubles, et il doit s'approvisionner, soit dans les magasins des hôtels, soit dans les maisons de commerce qui lui sont réservés et qui s'appellent des *torgsins*. Là, le prix des objets est marqué en roubles-or, et ce rouble théorique vaut treize de nos francs actuels. J'ajoute que, depuis quelque temps, les Russes sont admis dans ces magasins, mais ils payent, soit avec l'argent qu'ils ont déposé pour eux dans les banques d'Europe les amis qu'ils peuvent avoir à l'étranger, soit en apportant leurs bijoux qui sont acceptés pour leur poids d'or. Dans toute autre circonstance, ils se ravitaillent, soit dans les éco-

nomats des usines, soit dans les magasins communaux, où ils payent en roubles-papier. L'accès de ces magasins est interdit aux touristes, et ceux-ci ne peuvent davantage prendre un verre de bière ou une tasse de thé dans les échoppes qui pullulent sur les trottoirs.

Si, pressé par le désir d'entrer dans un café, le voyageur demande à changer de l'argent français contre de l'argent russe, les agents de l'Intourist consentent à lui vendre un rouble au prix de treize francs. Il lui arrive ainsi de payer les marchandises à des prix astronomiques, et s'il avait la fantaisie de s'offrir dans un *mostorg* — magasin communal de Moscou — une paire de chaussures, par exemple, il devrait, pour se la procurer, verser une somme égale au prix qu'il coûterait en France une vache... et son veau ! Multipliez deux cents roubles par treize, et vous arriverez à une somme coquette de francs.

Mais, si le visiteur est un partisan du système D et s'il ne redoute pas de passer dix mois dans... les « maisons de rééducation » soviétiques, il peut employer un moyen qui n'est pas dépourvu d'avantages. Il achète d'abord un dollar pour la somme de quinze francs : la chose est aisée, car les Américains, et les Juifs américains notamment, abondent dans les palaces russes. Puis, muni de son dollar, notre homme se campe tout seul dans un jardin public ou devant la vitrine d'un *torgsin*, et, comme se parlant à soi-même, il marmonne : « Dollar, quarante-cinq, quarante-six ; dollar, quarante-cinq, quarante-six... » Il y a toute chance qu'avant un quart d'heure quelque Russe l'aura tiré par la manche en déclarant : « quarante-trois, quarante-quatre ! » Pour un dollar, c'est-à-dire pour quinze francs, notre habile voyageur obtient quarante-cinq roubles-papier, qu'il aurait payés à la caisse de l'hôtel cinq cent quatre vingt-cinq francs. Alors, il peut se procurer, pour quatre francs, un litre de vodka excellente — et son timbre-poste lui coûte cinq centimes au lieu d'un franc cinquante.

Maurice GERMAIN

Le recensement du bétail en U.R.S.S.

En U.R.S.S., on ne se borne pas à recenser les hommes. Les animaux domestiques vont être, eux aussi, l'objet d'un recensement général. Le conseil des commissaires du peuple vient de fixer les opérations au 1er janvier 1935. Ordre est donné de dresser la liste complète des chevaux, bœufs, vaches, moutons, brebis, porcs, ânes, mulets et chameaux se trouvant à cette date en Russie soviétique. Les personnes chargées du recensement (instituteurs, étudiants, vétérinaires, etc.) devront donner de sérieuses garanties politiques. D'autre part, tous ceux qui tenteraient de donner de faux renseignements, de cacher leur bétail et de s'opposer aux opérations, seront poursuivis devant les tribunaux.

France, Italie, Yougoslavie

Le correspondant parisien de la NATION BELGE écrivait le 19 novembre :

On oublie vite et la tragédie de Marseille semble déjà appartenir à l'histoire. Pourtant elle a des effets qui continuent d'être ressentis et dont le premier a été de retarder l'heure d'un rapprochement positif entre la France et l'Italie.

La réception du roi Alexandre en France devait précéder de peu la visite de M. Barthou à Rome. Tout était préparé. L'avant-veille de la journée récidive, Mussolini, dans son discours de Milan, prononcé en présence d'aviateurs français, avait eu des paroles aimables pour la France. Il avait ajouté qu'il offrirait « encore une fois » (et non, selon une version malveillante, « pour la dernière fois ») son amitié à la Yougoslavie. Alexandre 1er venait précisément à Paris pour achever de construire le pont.

Quarante jours ont passé. Le projet de la visite à Rome n'est pas abandonné, tant s'en faut. Il est différé. L'ambassadeur de France auprès du Quirinal, M. de Chambrun, est venu à Paris pour prendre les instructions du gouvernement. Aucune date toutefois n'est pas encore annoncée pour le départ de M. Pierre Laval.

On affecte de dire que les questions coloniales sont la clef des rapports de la France et de l'Italie. C'est très exagéré. Le statut des Italiens de Tunisie, les limites libyennes, les facilités d'accès à la mer pour l'Erythrée, ne sont pas de ces affaires qui tiennent la politique générale sous leur dépendance. Entre la France et l'Angleterre, il y avait cent ans de rivalité coloniale lorsqu'en 1904 les vieux différends furent aplatis. Pour Terre-Neuve, pour l'Egypte même et pour le Maroc, l'arrangement s'était trouvé dès qu'on avait senti à Londres comme à Paris la nécessité de s'unir face à l'Allemagne.

De même le problème européen est capital pour les relations de la France et de l'Italie. La clef n'est pas en Afrique. Elle est à Belgrade. Mussolini attend et s'abstient parce qu'il n'est pas encore fixé sur l'attitude des Yougoslaves à l'égard de l'Italie et sur l'attitude du gouvernement français à l'égard de la Yougoslavie et de la Petite-Entente.

L'assassinat de Marseille a donc eu pour effet de tenir tout en suspens. Non seulement Alexandre 1er a disparu, non seulement la régence n'a pas l'autorité du roi unificateur pour prendre d'aussi grandes initiatives, mais les circonstances du crime elles-mêmes entraînent des complications.

On peut déjà regarder comme un résultat favorable que les règents de Belgrade aient contenu la fureur populaire. Aux premiers mouvements, on pouvait craindre que la Yougoslavie n'exercât sur les Magyars une vengeance éclatante, mettant par là le feu à l'Europe. Il est du moins une satisfaction qui n'a pu être refusée aux Yougoslaves : c'est de mettre en accusation à Genève le terrorisme et les complicités qu'il a pu trouver.

Sans préjuger des suites de cette affaire ni de la tournure qu'elle pourra prendre

devant la Société des Nations, il faudra qu'elle soit réglée pour que la conversation s'engage utilement entre Paris, Belgrade et Rome. Car, dans l'incertitude, M. Mussolini n'a rien changé au système qu'il a choisi pour l'Europe centrale. Il vient de recevoir le général Gombos qui, de retour à Budapest, a pu déclarer que la Hongrie se réjouissait toujours de l'amitié du Duce. Au général Gombos va succéder le chancelier Schuschnigg, dont la visite est destinée à démontrer que le « pacte de Rome » est « devenu une réalité ». C'est-à-dire que, pour l'Autriche, l'Italie maintient une position qui s'appuie d'autre part sur Budapest et que la Petite-Entente continue à contester.

Ainsi les inspirateurs et les auteurs de la tragédie de Marseille ont produit des conséquences que, d'un mot, le discours du trône anglais indiquait encore avant-hier. Contraire à l'apaisement, il l'est aussi à l'union et, devant les iniquités qu'éveille jusqu'en Angleterre le cas de la Sarre, jamais les pays attachés à la paix n'ont eu plus grand besoin d'être unis.

La politique générale a le pas sur tout. C'est ce que l'on voit encore par le traitement délicat qu'exige le rapprochement, pourtant si nécessaire, de la France et de l'Italie dans une Europe trop compliquée alors que, pour tous ceux qui voient grandir les forces militaires de l'Allemagne, la question des alliances devrait être si simple !

Jacques BAINVILLE

La IIIe République fait état d'une ordonnance de François Ier

Un incident curieux s'est produit récemment à l'hôtel Drouot, à Paris, où l'on vendait une remarquable collection d'autographes, de documents et de livres : *Napoléon et son temps*, réunie par M. Emile Brouvet. En vertu d'une antique ordonnance royale, datant de François Ier, confirmée sous Louis XIV, l'Etat français a revendiqué 90 documents autographes, se réservant de les examiner et d'en autoriser ultérieurement la vente, dans le cas où les Archives nationales n'estimeraient pas nécessaire de les conserver dans leur hôtel de la rue des Francs-Bourgeois. Aux termes de l'ordonnance royale, en effet, l'Etat a toujours la faculté de réclamer la possession des documents ayant appartenu aux chefs d'Etat et aux hommes d'Etat. Parmi les documents précieux qui furent mis en vente figurent une lettre de Bonaparte à Joséphine où éclate sa passion jalouse, adjugée 46.300 francs ; une lettre de Joséphine à Barras, adjugée 5100 fr., une lettre de Marie-Louise, 5600 francs.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.



Donnez des cigarettes Sweet Caporal — Tout le monde les aime!

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
Boîtes plates métalliques de 50-50¢
Offertes dans de gais enveloppes pour les fêtes

LE THÉÂTRE

La Jalousie

Dans une première ébauche de ce compte-rendu, j'avais entrepris de discuter les affirmations de certains critiques français qui prétendent que Sacha Guitry-auteur dramatique s'identifie si parfaitement avec Sacha Guitry-acteur qu'il est téméraire de la part d'un comédien — quel que soit son talent — de tenter d'incarner des personnages que cet auteur a faits non seulement à sa mesure mais sur son propre modèle. D'aucuns vont même jusqu'à soutenir qu'une pièce de Guitry ne peut être jouée que par Guitry lui-même. Laissons de côté cette discussion qui prolongerait indûment cet article et préférait sans doute elle-même à discussion. Contentez-vous de rappeler que les œuvres de Guitry sont faites d'abord pour Guitry et ses partenaires, de sorte que la difficulté en est accrue pour les autres interprètes. Car les personnages et les sujets que Guitry porte à la scène se prêtent moins à l'interprétation que ceux de la plupart des autres auteurs. C'est ce qui arrive généralement dans le cas des œuvres d'auteurs-acteurs, mais cela est encore plus patent dans le cas de *La Jalousie*.

C'était donc de l'audace, sinon de la témérité, de la part du théâtre Stella de mettre cette œuvre à l'affiche, surtout sans avoir le loisir d'y apporter une longue préparation. Aussi Mlle Germaine Giroux et M. Charles Castelain ont-ils beaucoup de mérite à se tirer fort honorablement d'une aventure qui n'allait pas sans périls. Le mérite revient à ces deux interprètes plus encore qu'à leurs camarades, car les pièces de Guitry reposent généralement sur deux personnages quand ce n'est pas sur un seul.

Mlle Giroux et M. Castelain ont assez bien réussi à se maintenir sur ce qu'on pourrait appeler le ton Guitry, qui est un allégre badinage inclinant tantôt vers le sérieux et tantôt vers le bouffon. Guitry, acteur aussi bien qu'auteur, est un équilibriste qui fait presque constamment de la corde raide entre le drame et la comédie ou entre la comédie et la vaudeville. En interprétant *La Jalousie*, des comédiens de mauvaise école ou ignorant les particularités du répertoire Guitry auraient pu faire de cette pièce une charge vaudevillesque. Voyez comme elle s'y prête.

L'auteur nous fait pénétrer dans un ménage d'époux fidèles, ce qu'on tourne souvent et facilement en ridicule au théâtre. Le mari rentre en retard pour la première fois de sa vie après s'être laissé entraîner, par la première fois encore, à suivre une fille qu'il s'est d'ailleurs borné à reconduire chez elle. Dans un monologue à l'ancienne façon et qu'on ne pardonnerait pas à un autre que Guitry, ce mari raconte sa mésaventure qui ne laisse pas d'être ridicule. Quoi de plus vaudevillesque en effet que cette faiblesse « incomplète » d'un mari fidèle qui s'oublie momentanément et s'en étourdit lui-même au point de manquer d'imagination pour trouver un motif à son retard. Voyez la charge qu'en pourraient faire certains comédiens. Mais Guitry n'aime pas rendre trop ridicule un personnage qu'il joue lui-même; ni par la tournure particulière du monologue, ni par le ton qui doit lui donner l'interprète il ne faut que Charles Blondel soit ridicule.

Et cela continue ainsi tout le long de la pièce. Après avoir longtemps hésité à paraître devant sa femme et s'être longtemps creusé la tête pour trouver

une excuse à son retard, M. Blondel apprend que sa femme est elle-même en retard pour la première fois de sa vie elle aussi. Par des coïncidences qu'on pourrait appeler symétriques, qu'on ne trouve qu'au théâtre et que le vaudeville a souvent exploité, M. Blondel découvre de sa femme et en détail toute la série d'excuses qu'il avait préparées pour lui-même. Il en conclura qu'elle l'a trompé puisqu'elle vient d'imaginer les histoires mêmes qu'il avait trouvées pour camoufler sa propre aventure. De là la jalousie d'Albert Blondel, de là l'inquisition à laquelle il se livre en utilisant les procédés les plus mesquins: espionnage, interrogatoires de domestiques, perquisitions dans les sacs et tiroirs, etc. Cette partie de la pièce pourrait donner lieu à une charge ou à un drame, elle pourrait nous révéler un caractère mollesque ou un personnage balzacien. Mais Guitry se tient à égale distance de tout avec une bonne grâce que son interprétation personnelle fait facilement accepter et dont l'interprétation de M. Castelain nous donne une image qu'on trouvera satisfaisante. Guitry se tient à égale distance de tout, de la force comme de la faiblesse, il ne pousse jamais un caractère à bout, n'exploite jamais une situation à fond. Il est l'homme des moyennes. Ce grand seigneur du théâtre est un petit bourgeois.

Nouvelle situation vaudevillesque: l'inquisition de M. Blondel, en exaspérant sa femme qui est innocente, la jette dans les bras du séducteur que lui soupçonnait son mari. Et celui-ci, après s'être cru cocu sans l'être, le devient au moment où il se trouve parfaitement rassuré. Dénouement digne en tout point du vaudeville et où l'on ne trouve même pas l'amertume de Courteline. Mais on y trouve l'élégance de Sacha Guitry, homme « très comme il faut » qui se refuse au gros rire comme aux larmes amères et qui ne permet pas à ses personnages de glisser dans le vaudeville, de si près qu'ils le frôlent parfois.

Mlle Giroux et M. Castelain n'y tombent pas non plus et respectent en cela la pensée de l'auteur. M. Riveyre non plus, dans le rôle épisodique de l'homme de lettre excentrique, séducteur supposé puis réel de Mme Blondel. Mlle Thibault et M. Jourdan cèdent un peu à la tentation de charger leur rôle, mais il faut le pardonner à Mlle Thibault qui, pour la première fois peut-être, a l'occasion de donner du relief à un personnage qui s'y prête. Elle y réussit d'heureuse façon. Mme Borgos fait de brèves apparitions dans le rôle ingrat d'une belle-mère.

Georges LANGLOIS

Une société palestinienne a tourné un film

Une société de production cinématographique, la « Jerusalem Film Promoting Co. Ltd. », vient de se fonder en Palestine.

Sa première production, *Jérusalem, terre sacrée*, qui comprend trois parties: arabe, chrétienne et juive, est un documentaire d'un style particulier. Il montre la richesse et la beauté d'un pays où se mêlent des races si diverses, tous les lieux où l'histoire et la religion ont laissé leurs traces, et surtout toute l'intensité de travail et la renaissance actuelle de la Palestine juive.

M. L.-M. Daniel, Palestinien, est le metteur en scène. La musique originale arabe et les chants grégoriens de la partie chrétienne ont été enregistrés sur les lieux mêmes.

Opinions (a)

Le régime corporatif

III

Réformes corporatives de droit public

SUITE

2° Le Problème de la Bourgeoisie

Nous savons aujourd'hui que l'organisation des ouvriers, des agriculteurs et des patrons représente une force réelle qui peut déjà fonctionner corporativement. En ce qui concerne les bourgeois il n'en est pas de même: ils ne sont pas organisés et ne désirent pas l'être. Au point de vue social et économique, il est très difficile de déterminer exactement les catégories de personnes qui sont membres de la bourgeoisie. Pour cette raison, nous ne parvenons pas à nous imaginer comment il serait possible de grouper ces diverses activités dans le cadre d'une certaine organisation. Essayons donc non pas de définir la bourgeoisie mais d'en délimiter les contours en partant des faits.

Nous constatons qu'on peut appeler aujourd'hui « bourgeois » tous les individus qui, ayant une certaine indépendance économique ou sentimentale, ne l'ont pas encore perdue. Ceux-ci ne sentent pas la nécessité de s'organiser sur une grande échelle pour défendre leurs intérêts vitaux. Certes, ils ont certains intérêts à se grouper, mais vu la diversité des professions libérales, intellectuelles, industrielles, commerciales et financières, ces intérêts sont spécifiquement particuliers et plutôt opposés que communs. Je crois sincèrement qu'au point de vue économique, il est impossible de concentrer ces divers groupes en une seule organisation, fût-elle simplement nominale.

En partant des indépendants au point de vue sentimental et non économique, nous pouvons grouper conventionnellement les salariés intellectuels (employés, fonctionnaires, instituteurs), puis, au premier stade de l'indépendance, nous avons les artisans, les commerçants (petits et moyens) et les professions libérales. Au stade d'une plus grande indépendance nous voyons le haut commerce et la haute banque, la grosse industrie étant comprise dans l'organisation syndicale patronale.

Les salariés intellectuels sont réellement organisés, et de plus en plus, sur la base syndicale et professionnelle. Nous connaissons les syndicats d'employés, de fonctionnaires et d'instituteurs. Comme les ouvriers, ils ne sont pas économiquement indépendants puisqu'ils dépendent de leur traitement. Ce n'est que cette différence sentimentale qui les pousse à s'éloigner des syndicats ouvriers avec lesquels ils pourraient pourtant former une grande force, surtout pendant cette crise où ils sont réduits à une situation matérielle égale à celle de l'ouvrier. Ces « prolétaires en faux cois », comme les dépeint très justement Henri De Man, répugnent à s'associer avec le prolétariat, et ils ont préféré s'organiser séparément. Au sein du Conseil national des corporations, dans une section spéciale, dénommée « confédération des intellectuels salariés », ils pourraient déléguer leurs membres qui représenteraient les diverses confédérations, d'employés, de fonctionnaires ou d'instituteurs.

En ce qui concerne les artisans et les commerçants ils sont les moins bien organisés. Ce n'est que sous la pression d'événements malheureux qu'ils commencent à se grouper localement et professionnellement. Ils comprennent qu'il devient de plus en plus pressant pour eux de s'organiser contre cette puissance financière anonyme qui vient les concurrencer par une

(a) Les idées émises dans cette série d'articles sont personnelles à l'auteur et n'engagent pas la direction. — N. de la R.

organisation formidable de magasins à succursales multiples, à rayons ou à prix uniques. Ces magasins offrent des marchandises à des prix tellement bas que les commerçants les plus ingénieux ne trouvent plus de moyens honnêtes pour soutenir la concurrence. La loi du profit est néfaste pour la collectivité si elle n'est pas sanctionnée par la responsabilité « personnelle ».

Quels progrès en effet si demain l'argent se concentre dans les mains de quelques magasins anonymes, et si à côté d'eux il y a des milliers et des milliers de commerçants et d'artisans qui meurent de faim! La concurrence, la liberté, c'est beau; mais c'est triste lorsqu'elle ne profite qu'à une minorité. Veut-on uniquement pour le mot « liberté » préparer la « tyrannie » sous la forme de monopole, de cartels, de trusts, de holdings ou de pools? C'est vers la suppression de la liberté dans tous les domaines que le régime « libéral » nous conduit par son système d'anonymat et d'irresponsabilité. Le bien social crée un droit social au-dessus des droits particuliers, et c'est en vertu de ce droit que l'anarchie dans la production, la répartition et la consommation doit être détruite. En ce qui concerne « la consommation », les commerçants et les artisans ont le droit non seulement de s'organiser mais aussi de contrôler et de réglementer la naissance, la transformation et l'activité des entreprises comme il en est dans le domaine de la production. Ils doivent « d'abord » se grouper sur la base professionnelle afin de pouvoir acheter, vendre et même produire en commun, sous le même toit ou sous la même firme. C'est alors seulement que la lutte entre eux et les grands magasins pourra se faire à « armes égales ». Il ne s'agit pas d'arrêter l'évolution économique en supprimant cette forme moderne de la consommation en grand, mais d'aider le petit commerce à s'adapter à ce système d'achats et de ventes en masse. Les commerçants organisés seront les mandataires autorisés pour contrôler toutes les entreprises commerciales, et cela non seulement dans leur propre intérêt mais aussi pour la sécurité des consommateurs.

Il y a une grosse difficulté aujourd'hui qui s'oppose à cette réalisation: c'est que le régime de la concurrence absolue a rendu rivaux les commerçants de la même profession. Mais je crois sincèrement que, devant la menace du danger réel, ils arriveront à s'entendre et appliqueront, comme l'évolution l'exige, le principe corporatif de la collaboration des professions dans un même organisme. Cette organisation professionnelle doit avant tout être locale parce que la communauté d'intérêt et la facilité d'organisation pratique sont plus grandes. Ils pourront créer ou perfectionner des organismes professionnels, intellectuels et moraux. Sur le terrain provincial et régional, selon le principe corporatif de décentralisation, pourront fonctionner des organismes interprofessionnels avec un « Secrétariat » ou « Bureau permanent » s'occupant de toutes les affaires particulières à cette région. Ainsi l'artisanat et le commerce enlèveraient des charges superflues à l'Etat ou à la Province.

En ce qui concerne la représentation auprès des Chambres corporatives, cette organisation pourrait constituer la « section de l'artisanat et du négoce » dans le Conseil national des corporations.

En ce qui concerne les professions libérales, c'est-à-dire les associations de professeurs, d'avocats, de journalistes, de méde-

l'Es Huron est transporté de joie. Il a appris de très bonne source que le Ghazi Mustapha Kemal Pacha vient d'accorder le droit de vote aux femmes turques, ces pauvres femmes que l'hérédité du harem a spécialement prédisposées à s'occuper de questions... politiques. Le Huron, qui sait marcher avec son temps, estime que les femmes ont peut-être comme les hommes le droit théorique de voter; c'est pourquoi il ne se plaint pas de la mesure que vient de prendre le Ghazi. Au contraire, il s'en réjouit, car Mustapha Kemal Pacha, à l'opposé de ses frères turcs, semble posséder un sens remarquable de l'humour. Il vient d'accorder un droit que réclament avec une insistance injustifiée les féministes d'Iroquoisie; mais comme il est Turc et non Face-Pâle ordinaire, il a ajouté un tout petit paragraphe à son édit: les femmes seront mobilisables en temps de guerre, au même titre que les hommes. Rien que cela! Et c'est comme cela que les femmes turques jouiront du droit de vote en temps de paix, et du droit non moins inaliénable de se faire casser le ciboulot en temps de guerre.

Le Huron applaudit au trait de génie de Mustapha Kemal. Le « Loup Gris » d'Ankara sait comment il faut traiter ses contemporains et surtout ses contemporains. Donnant, donnant: tel semble être son principe. Si les femmes veulent être émancipées, qu'elles le soient, mais aussi qu'elles en subissent les conséquences. N'ont pas le droit de parler en Turquie les gens qui veulent des droits sans accepter en même temps des responsabilités et des devoirs.

Le Huron voit très bien une mobilisation générale des femmes lors de la prochaine guerre entre les Turcs et les Arméniens. Si elles ne sont pas toutes envoyées au front, elles seront employées à faire la tambouille des guerriers turcs, à laver leur linge, à panser leurs plaies, à couvrir des sacs de terre, à tailler des uniformes, à tourner des obus, et aussi, puisqu'il faut songer à l'avenir de la race, à faire des petits Turcs, héroïques et vengeurs.

Mais le Huron estime qu'en raison du caractère énergique de la race turque (qui n'a pas été abimée par la propagande maçonnique) les femmes pourront fournir à l'armée un contingent important de « soldates » munies de fusils et de sacs. Elles seraient « dril-

lées », ces « soldates », tout comme de simples trouffions. On leur fera faire l'exercice et le maniement des armes; cela leur fera oublier, temporairement du moins, qu'elles possèdent le droit inaliénable de jeter à date fixe un bulletin de vote dans l'urne fatale.

Le Huron se demande si l'Iroquoisie ne ferait pas bien d'adopter un régime analogue. Mais avant d'accorder le droit de suffrage à toutes les femmes — qui le demandent et aussi à celles — plus raisonnables — qui ne le demandent pas, il serait peut-être bon de leur faire connaître les douceurs de la caserne, les jouissances qu'il y a à couvrir trente milles, sac au dos, sous une pluie battante, à traîner un « barda » de cent vingt livres sur le dos et sur les flancs; de leur faire apprécier le petit plaisir de bouffer des « briques saucées cailleu » quand le ravitaillement n'arrive pas, et quelques autres petites choses qu'il est inutile de nommer.

Le Huron est persuadé qu'un séjour de deux ans à la caserne constituerait pour les femmes féministes une préparation idéale à l'exercice du droit de vote. Il est certain, par exemple, qu'après avoir fait l'exercice du fusil pendant quelques années, des Venus Anodomini comme Aimée Semple Mc Pherson et Idola Saint-Séraphin seraient infiniment aptes à exercer leur droit de vote. Lorsque la « sergente » aurait passé la revue des pieds trois fois par semaine, les électriques sauraient qu'il ne faut pas voter avec les pieds ou comme des pieds. Lorsque la douce Eucalypta Labitte aurait viré des heures entières à gauche et à droite, elle saurait quand il faut voter à droite et quand au contraire il faut voter à gauche. Lorsque la douce Libidina Manceronne aurait creusé des tranchées et réparé des routes, elle saurait sûrement choisir le meilleur ministre de la Voirie. Les « soldates » au gousier solide seraient à même de briguer l'emploi de « gourmettes » à la « Commission des Liqueurs ». Enfin, celles qui ont des propensions marquées pour la bagatelle seraient immunisées de tous risques après avoir entendu la « sergente » leur corner dans les oreilles pendant deux ans: « Garde à vooô !!! »

Le Huron n'insiste pas sur l'utilisation infiniment variée du personnel féminin dans l'armée. Il laisse ce soin touchant aux petits vieux bien propres qui seraient chargés du « service ethnographique » dans la province d'Iroquoisie.

Le HURON

La polarisation des ondes hertziennes

Les recherches de Kollingsworth ont montré qu'il existe une rotation marquée du plan de la polarisation des ondes radiotélégraphiques à une station de réception, au lever et au coucher du soleil. En appliquant la théorie des rayons magnétoioniques à la propagation de ces ondes, MM. A. L. Green et G. Builder expliquent le phénomène par un transport de la réflexion, au point du jour, dans une région de l'ionosphère, à 30 milles environ au-dessus de la surface de la terre, où la fréquence des collisions entre électrons est élevée.

Abonner un ami à l'« Ordre », c'est faire deux cadeaux pour le prix d'un seul: un à lui et l'autre... à l'« Ordre ».

Walter Patrick O'LEARY
A SUIVRE

Montréal au crépuscule (1)

C'EST une bien subtile lumière que celle qui persiste à l'horizon quand le soleil est disparu. Subtile et rare. Elle donne à toutes choses, aux arbres, aux champs, aux rivières, un aspect étrange qui ajoute peut-être à leur beauté en les enveloppant de mystère. Hélas! les maisons de la ville l'arrêtent, les poteaux et les antennes la filtrent au-dessus des corniches; il en passe si peu que seul un œil attentif en saisit la qualité. Les briques dont le soleil avait exaspéré la couleur prennent de la finesse, les clochers se découvrent une poésie que leur revêtement de «ôle avait caché tout le jour, le ciel se dégrade comme un rendu d'aérophotographie. Tout cela est bien peu perceptible et passe inaperçu. Chacun réserve son observation pour les vacances, alors que délivré des soucis quotidiens il se fera un honneur et un devoir d'admirer tous les soirs, et pendant quinze jours s'il ne pleut pas, les couchers de soleil roses...

Le charme du crépuscule s'amplifie grandement quand on voit la ville dans son ensemble, avec le recul nécessaire. Transportez-vous par la pensée sur la rive sud. Montréal se présente alors sous un aspect tellement différent!

(1) Un jeune peintre de Montréal, M. Jean-Charles Faucher, a décoré la scène de l'auditorium du Plateau d'un paysage qui a donné lieu à toute sorte de gloses. Un public nombreux verra ce décor cet hiver puisque bientôt se donnera dans cette salle une série de concerts symphoniques. Aussi les commentateurs d'un autre peintre sur ce paysage peuvent-ils offrir un certain intérêt. — Note de l'auteur.

Montréal exténué, énérvé, devient poétique, ses laideurs disparaissent, son réalisme se teinte de mélancolie. Il reprendra sa trépidation tout à l'heure. Déjà les lumières s'allument et commencent de scintiller... Pour le moment la ville vous offre un spectacle si tranquille et si calme que les nerfs se détendent dans un grand apaisement de l'âme et qu'il se fait un silence: un Montréal inédit vient de vous être révélé. Cette sérénité répandue et à laquelle vous ne vous attendiez pas, vous la goûtez avec un relâchement de tout l'être.

Le Mont-Royal, inélegant dans ses masses, se simplifie en silhouette décorative. Les fenêtres, au fur et à mesure qu'elles s'allument, échelonnent la ville et s'allongent dans l'eau. Tout est nuances; je le répète, c'est une bien subtile lumière que celle qui persiste vers le soir. Elle prend d'abord l'apparence du néon incolore dont l'éclat s'atténue quand il ne fait pas nuit, et elle monte ensuite si insensiblement vers le ciel qu'elle échantillonne tous les tons et demi-tons du même bleu avant d'en arriver au point extrême d'intensité et de richesse. La montagne, grâce à la réverbération de la lumière par le fleuve, offre en plus sombre et en plus gris le même effet d'éclairage de bas en haut. Vous avez devant vous un décor moderne avec des dégradés dans le même sens qui affrontent leur image réfléchie dans le Saint-Laurent. Décor impressionnant certes, mais bien froid, pensez-vous. Vous oubliez le premier plan, vous oubliez les arbres qui donnent à ces harmonies savamment dosées toute leur perspective et toute

leur signification. Pensez à ces montées vers le ciel qui viennent couper les horizontales du fleuve et apportent la vie dans ce paysage éthéré. Le spectacle prend alors son équilibre: les arbres balancent la composition, ajustent l'échelle des valeurs, apportent la note indispensable de tons plus chauds et font ressortir admirablement par leur masse imprévue le caractère serein de ce chromatisme azuré.

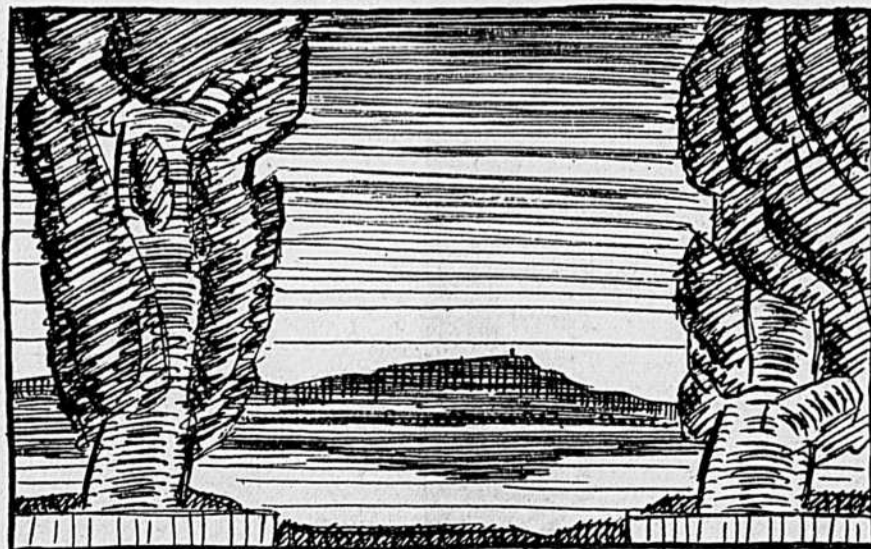
M. Jean-Charles Faucher, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de

me demande si beaucoup d'écrivains réussissent leur premier livre avec autant de bonheur. L'auteur ne pouvait trouver sujet plus général et plus local à la fois. Que je lui salue gré d'avoir évité l'inévitable allégorie sur la science, la musique et les beaux-arts, expliquée par des personnages conventionnels et ridicules! Non pas qu'en soi cette façon d'imaginer un décor soit de mauvais goût. Au contraire, c'est encore le genre le plus noble, le plus élevé. Mais parce qu'il emprunte à la

une observation exercée pouvait rendre toute la vibration assourdie de cette atmosphère qui laisse à l'âme une impression de plénitude. Ce ciel fondu pouvait faire « léché »: il fut exécuté en fine mosaïque, chaque touche se mêlant à distance à la voisine mais contribuant à la vigueur de l'ensemble. Les arbres pouvaient se perdre dans cette immensité: M. Faucher a décidé hardiment de leur donner un tel élan que la composition les coupe à la partie supérieure. Il les a franchement interprétés en masses décoratives, avec un tronc et un bouquet énormes. Il n'en a placé qu'un seul de chaque côté du décor, jugeant avec raison que point n'est nécessaire de peindre tous les arbres qu'on veut suggérer, surtout s'ils ne servent que de repoussoir (au sens technique du terme). Le feuillage est vert sombre et le tronc grenat, de ce ton rare que prennent les couleurs chaudes, le soir. Toute cette richesse fait ressortir la distinction des bleus. Malgré tout, les arbres s'estompent dans la brumante: cette atmosphère qui unifie l'eau, le ciel et la montagne les entoure également de sa poésie contenue... et gagne le spectateur.

La stylisation est réussie et donne à l'ensemble un caractère assez moderne. Ce dernier vocable a servi à bien des croûtes comme à bien des extravagances. Entendons-le dans son sens le plus raisonnable. Je l'applique ici à une œuvre faite en 1933 par un jeune peintre qui n'a pas voulu copier le passé ni suivre les excentricités à la mode. Son travail n'appartient à aucun genre en particulier, et c'est par là qu'il est original.

Quelques faiblesses dans le traitement du feuillage: certaines branches ne s'expliquent pas facilement, elles jaillissent un peu gauchement du tronc et font « plaqué ». C'est la seule ré-



Croquis schématique de la décoration murale exécutée par M. Jean-Charles Faucher

Montréal, a décoré la scène de l'auditorium du Plateau en y représentant la ville au crépuscule. J'ai voulu, par une description, vous donner une idée de ce décor et vous raconter en même temps toute la joie que j'éprouvai en le voyant. Il s'agissait de couvrir d'une scène qui puisse convenir à des représentations, des concerts ou des conférences de toute sorte un mur dont les dimensions donnent le vertige: presque une gaieure pour une expérience initiale. Je

littérature il ne porte peut-être pas en lui toute la vie inhérente aux arts plastiques. Aussi faut-il être un maître pour l'exploiter sans risquer une solennité vide de sens. M. Faucher débute dans la carrière; il n'a pas voulu s'embarquer dans une galère mythologique. Son tempérament l'incline d'ailleurs à des conceptions plus simples. Il pouvait évidemment tomber dans un autre défaut: la banalité ou l'insignifiance. Seul un métier sûr servi par

René CHICOINE
membre spécialisé dans les faire-part. Eoban-Depuis longtemps élève ait recouru pour ses travaux soignés d'impressions: il est titillon et prix sur demande. 1340, Square Philippe, Tél.: LA 2121. (e-e)